

# MIALET

## ET SES HAMEAUX



BULLETIN MUNICIPAL - n°4 - FÉVRIER 2022

Le mot du Maire > P. 2

Le dossier Enedis > P. 6

Un peu d'histoire > P. 9

Photographie Éric Dürr - Pont des Abarines à l'aube



LUZIERS   LES PUECHS   MAS SOUBEYRAN   PAUSSAN   LE VILLAGE  
LES AIGLADINES   BRUGAIROLLES   AUBIGNAC   PEGAIROLLES



## *Le Mot du Maire*

**Chères mialétaines, chers mialétains,**

Il y a quelques mois, revendications et contestations ont ébranlé l'équilibre de notre municipalité. De mémoire, une telle situation n'a jamais été connue dans l'histoire de notre commune. Fort heureusement par la clairvoyance d'une majorité d'entre nous, la stabilité a été maintenue et ce pour le plus grand bien de l'avenir de notre commune. Je les en remercie.

Nous poursuivons la réalisation dans l'engagement de notre programme. Des études ont été engagées sur la faisabilité des travaux, pour notre camping municipal de La Rouquette ainsi que sur les actions à mener sur notre rivière « Le Gardon de Mialet », qui progressent bien. Et puis il y a les imprévus comme la découverte d'une problématique au niveau du cimetière où de nombreux points préoccupants nous contraignent à entamer une procédure d'étude et de faisabilité pour une amélioration nécessaire et incontournable.

Après nous être retrouvés en famille dans la convivialité et la joie, le virus est toujours là. Il nous oblige à annuler de nombreuses rencontres chères à nos cœurs. Cette année, encore, nous ne nous sommes pas retrouvés pour les traditionnels vœux qui nous permettent de nous rassembler dans une convivialité nécessaire à notre équilibre.

Et pourtant, au regard de ma responsabilité de maire, je comptais beaucoup sur cette rencontre et cette réception pour échanger avec vous toutes et tous, dans notre magnifique salle du foyer Monplaisir, et pour vous rendre compte de tout le travail effectué par notre équipe municipale.

Alors je me résous, avec ce bulletin municipal, à vous présenter mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle 2022. L'équipe municipale se joint à moi pour m'accompagner dans ce souhait de retrouver le plus rapidement une vie joyeuse et pleines de projets constructifs.

Sachez que nous n'avons de cesse de mettre toutes nos compétences et nos connaissances au service de vous toutes et tous.

Très bonne année 2022.

Jack Verriez





# Manifestations organisées par la Municipalité



## Semaine bleue

Les mardi 5 et mercredi 6 octobre, la mairie, par le biais d'Élodie Gagneux, a organisé des activités pour « La semaine bleue ». Pendant ces deux jours réservés aux seniors, une vingtaine de mialetains et mialetaines ont pu profiter d'une séance de gymnastique adaptée lors des matinées. Le mardi après-midi, les seniors ont bénéficié d'une visite du musée de Robert Pongy aux Aigladines, avant d'assister à l'inauguration de l'exposition « Les Mots d'ici » de Micheline Chlepko au foyer Monplaisir. Pour finir, le mercredi après-midi, les seniors ont partagé un goûter au camping municipal, accompagné d'un interlude musical offert par Catherine, violoniste et Simon, percussionniste.

## Jour de la nuit

Dans la soirée du 9 octobre 2021, la manifestation du nom de « Jour de la nuit » s'est déroulée sur la place du village. Cette soirée où l'on éteint l'éclairage public pour profiter d'un ciel étoilé sans pollution lumineuse a réuni une quarantaine de personnes intéressées du devenir de l'éclairage public mialetain. Cette soirée a été présentée par Gaëtan Brahic.

## Cérémonie du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre a débuté à 11h par un cortège qui a cheminé de la mairie au monument aux morts. À sa tête, Remy Deleuze en était le porte drapeau. S'en est suivi la cérémonie où trois personnes ont pris la parole. Élodie Gagneux a lu le discours de Mme Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, Michel Gourdon celui de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie et Gaëtan Brahic a porté la parole de Jack Verriez en son absence pour rendre hommage aux morts pour la France. Suite à cela, les personnes venues faire leur devoir de mémoire ont pu partager le verre de l'amitié au foyer Monplaisir.



## Téléthon

Une première sur la commune, le Téléthon, mis en place par Élodie Gagneux, a mobilisé plusieurs associations et bénévoles pour obtenir un maximum de dons. Malheureusement, les conditions sanitaires depuis début décembre 2021 ne permettaient pas la mise en œuvre de cet événement. Toutefois, le Téléthon est reporté à une date ultérieure, lorsque les conditions sanitaires seront propices.

## Repas des aînés de fin d'année

En cette fin d'année, le traditionnel repas de Noël des anciens, agés de plus de 70 ans, n'a pas eu lieu pour cause de restrictions sanitaires. Les aînés qui l'ont souhaité ont reçu un colis de Noël, distribué par les élus. Pour ceux qui ont choisi le repas, il est reporté à une date ultérieure.





## Compétence Écoles

La communauté d'agglomération d'Alès compte 72 communes dont Mialet. L'année 2021 a été marquée par un changement dans le domaine de l'éducation scolaire. Après de nombreux échanges, un retour de cette compétence aux mairies a été décidé.

Une majorité des communes a accepté cette gestion. Ce qui n'est pas le cas des trois communes du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Générargues, Saint Sébastien d'Aigrefeuille et notre commune. Toutefois nous avons été contraints à accepter ce choix majoritaire.

Les trois communes du RPI se sont rapprochées et travaillent depuis un an sur cette situation, dans l'intérêt de défendre nos familles et l'instruction de nos enfants.

Cette problématique n'est pas simple à gérer, mais le côté positif est l'entente totale et solidaire des trois communes.

Nous ne pouvions, pour diverses raisons administratives, remettre en place un syndicat intercommunal pour cette compétence. Nous nous sommes

partagés les tâches pour ce fonctionnement dans la totalité des compétences (transport, garderie, repas, entretien, etc...).

La communauté d'agglomération, consciente des difficultés qu'entraîne ce retour de compétences, a mis en place un service dénommé **service commun**. Il a la particularité, ce qui est extrêmement important, de gérer le personnel, hors enseignants. Le RPI adhère à ce service.



## STOP aux dépôts sauvages

De nombreuses incivilités sont à déplorer en ce qui concerne les encombrants. Il y a de trop nombreux dépôts sauvages.

Pourtant des solutions existent.

La mairie organise un ramassage des encombrants. La procédure est la suivante : un coup de fil à la mairie le lundi pour avertir d'un dépôt. Le mardi en fin de matinée, le secrétariat envoie un mail au service des encombrants afin d'indiquer les PAV (points d'apport volontaire) à débarrasser le mercredi. Cinq points de PAV existent sur la commune: au village (cimetière), aux Puechs, aux Aiglades, à Paussan et à Luziers. Plusieurs déchetteries existent à proximité :

Déchetterie Saint Jean du Gard 06 24 75 17 73

Déchetterie Anduze 06 77 57 04 66

Déchetterie Massillargues-Attuech,

(pour les déchets verts) : 07 76 93 67 54



# Projet pédagogique de l'école de Mialet

La classe de CP-CE2 de Linda Martinez

Mardi 30 novembre, nous avons fait une **sortie de nuit** dans le cadre de notre projet "Le monde de la nuit."

C'était une aventure nouvelle pour nous tous.

Nous étions accompagnés de parents et de Gilles et Laurent, intervenants du Parc National des Cévennes. Ils étaient très intéressants et gentils.

L'après-midi, en classe, ils nous ont expliqué comment reconnaître les rapaces par leurs signes distinctifs (serres et bec crochu) et comment différencier les rapaces nocturnes des rapaces diurnes. Par exemple, les rapaces diurnes, donc actifs le jour, peuvent faire du bruit lors de leur déplacement, alors que les rapaces nocturnes, donc actifs la nuit ont un vol silencieux.

Nous avons écouté le chant de ces oiseaux car c'est utile pour les reconnaître en pleine nature.

La chouette effraie a un cri strident alors que le hibou petit-duc émet comme un petit sifflement plaintif et flûté « tiou » répété à intervalles réguliers, ressemblant à la note du crapaud accoucheur.

Nous avons aussi découvert les autres animaux de nuit, notamment les chauve-souris. Celles qu'on rencontre chez nous sont insectivores. Ces petits animaux protégés se déplacent grâce à un système de radar hautement perfectionné : c'est l'écholocation. Ils émettent des sons inaudibles pour nous, par leurs nez ou leur bouche, qui leur reviennent et leur permettent d'avoir des informations précises sur ce qui les entourent sans rien voir avec leur yeux.

Après notre goûter, nous avons poursuivi la séance en classe autour d'un faux feu de bois dans une classe immergée dans le noir. Nous avons écouté le chant des animaux de nuit et Gilles et Laurent nous ont raconté des histoires de naturalistes, comme la première rencontre avec un castor dans une grotte ou

la première séance de baguage d'un petit oiseau.

Lorsqu'il faisait nuit dehors, nous sommes sortis pour observer les étoiles et les constellations. Nous avons regardé dans des longues vues, nous avons appris à reconnaître certaines constellations qu'ils nous montraient grâce à un incroyable laser violet !

Nous avons joué dans le pré à un jeu très amusant "Le hibou grand-duc et le lapin".

Lorsque nous marchions sur le sentier qui longe le Gardon, nous sommes restés calmes et nous avons pu bien voir le ciel étoilé.

## Les paroles des élèves

"J'ai bien aimé lorsqu'on a joué au jeu du Grand duc et du lapin !" Lou

"J'ai adoré regarder les étoiles. Je m'imaginai plein de choses extraordinaires quand on cherchait les constellations." Léa

"J'ai aimé faire la balade dans le noir parce qu'on a regardé la grande famille des hiboux sur un poster et qu'on a regardé les étoiles avec le laser." Jonathan  
"C'était bien d'être dans la nuit." Giulia

"J'ai bien aimé regarder dans les longues-vues, et faire des jeux dans le noir." Romane

"C'était bien quand on a regardé les planètes et les étoiles." Inaya

"J'ai bien aimé quand on a joué." Fanny

"J'ai adoré regarder les planètes avec le télescope." Jules

"J'ai bien aimé regarder les étoiles." Matthew



Petit Duc  
(envergure :  
50 cm)



Moyen Duc



Grand Duc  
(envergure :  
155 à 190 cm)



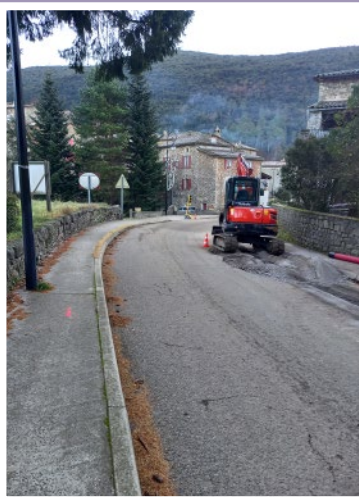


## ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES : UNE AUBAINE POUR LA COMMUNE

Commençons par nous féliciter de la bonne nouvelle : Enedis a choisi d'enterrer les HTA, lignes à haute tension de la commune. Les travaux ont commencé au mois de Novembre et devraient durer une année avec quelques pauses. Ce fut le cas pendant les fêtes de fin d'année. Il en sera de même pendant la période estivale. Est-il nécessaire de rappeler que la disparition des câbles aériens, outre la dimension esthétique, est synonyme d'absence de coupure ? Ce phénomène était récurrent lors des intempéries. Il appartiendra au passé.

Enedis, qui supporte entièrement le coût de l'opération, a chargé Innovtec, entreprise de Gardanne (dans les Bouches du Rhône) spécialisée dans le secteur d'activité de la construction de réseaux électriques et de télécommunications, de la réalisation des travaux. Longueur du chantier : 9 km, soit 7 km sur la D50 et 2 km d'antennes. Démarrage à Luziers pour se terminer aux Clapiers. Le tout en 2 tranches: Luziers/Mas Soubeyran/Paussan, et Pont de Paussan/Centre Bourg/Clapiers. Treize transformateurs jalonnent le parcours. La commune s'est souciée de leur intégration dans le paysage. C'est le cas au Mas Soubeyran à proximité du Musée du Désert où le transformateur sera recouvert de bois. Quant à celui du Centre bourg dit camisard, il aura le style d'une maisonnette cévenole.

Tout a été pensé pour que les travaux ne provoquent pas de désagréments auprès de la population. Sur la D50 la configuration autorise en permanence à pouvoir circuler sur une voie. Un alternat de feux entre 9h et 17h est mis en place pendant que les ouvriers s'activent. Il disparaît en fin de journée. Quant aux zones de desserte d'antennes avec passages étroits comme à Roquefeuille, la circulation sera rétablie chaque soir et le week end. Dans tous les cas, les urgences sont prioritaires. Les riverains ayant des impératifs connus par avance sont priés d'en avvertir la mairie. Les coupures d'électricité lors des raccordements de tronçons seront suppléées par la mise en place de groupes électrogènes.



La dépose de 90 poteaux bois qui ne serviront plus sera synonyme de la fin des travaux d'enfouissement des lignes à haute tension aérienne.

### Des moyens humains et techniques

C'est l'entreprise INNOVTEC de Gardanne qui exécute les travaux avec une équipe de 8 ouvriers, un chef de chantier et un responsable de travaux. La puissance de la ligne HTA enfouie est 20000 volts. Les câbles sont enfouis à l'aide d'une trancheuse sur toutes les zones où la largeur de route le permet à une profondeur de 80 à 150 cm.

### Réunions publiques

L'équipe municipale a choisi de dialoguer avec les mialétains. Ces rencontres ont pour but d'expliquer le chantier et rassurer les riverains quant aux éventuels désagréments engendrés par les travaux. Une première s'est déroulée en novembre à la Guinguette. Les prochaines seront annoncées en temps utile au regard de l'état d'avancement des travaux.



# 3 Questions à Joachim Zaïd

## Chargé de projets à Enedis

### 1 . POURQUOI AVOIR CHOISI D'EFFECTUER LES TRAVAUX SUR NOTRE COMMUNE ?

En tant que service public, nous agissons pour permettre l'accès à une électricité de qualité pour tous nos clients. Pour rester disponible en permanence, le réseau doit se prémunir contre de nombreux risques naturels dont certains (fort vent, neige collante, tempête, inondations...) peuvent provoquer des coupures. Pour améliorer la performance des réseaux, dans les zones à risque avéré, comme à Mialet, nous intervenons suite à diagnostic. Nous investissons dans la commune 1 160 000 euros sur le réseau moyenne tension pour accroître sa fiabilité de façon durable.

### 2 . EXISTE-T-IL DES DIFFICULTÉS TECHNIQUES PARTICULIÈRES?

Le projet consiste à enfouir une ligne principale et à fiabiliser 11 postes de transformation d'électricité. Pour ce faire, nous allons construire en technique souterraine 9,5 kilomètres de réseaux neufs.

Lorsque cette nouvelle ligne sera en service, nous pourrons supprimer l'ancienne ligne aérienne et les poteaux sur plus de 5 kilomètres. Nos entreprises prestataires sont spécialisées dans la réalisation de ces travaux d'ampleurs. Chaque chantier a ses spécificités et contraintes techniques particulières. Ici, le point délicat concerne la réalisation des tranchées à Paussan, Luziers et Roquefeuille où les rues sont étroites. Une organisation rigoureuse devra garantir l'accès des riverains car la route sera barrée en journée. Autre point spécifique, le franchissement du Gardon. Nous ferons appel à l'entreprise spécialisée *For Drill* qui réalisera un forage dirigé. Cette technique permettra de faire passer les réseaux électriques sous le lit de la rivière.

### 3 . COMMENT SE DÉROULE LE SUIVI DU CHANTIER NOTAMMENT LA COORDINATION AVEC L'ENTREPRISE INNOVTEC ET LA MAIRIE ?

*Enedis* a confié à l'entreprise *Innovtec* la réalisation des travaux, pilotés par Michel Navarro. En tant que commanditaire des travaux, *Enedis*, que je représente, suit la réalisation des travaux dans le respect des délais, des budgets et des règles techniques et de sécurité. Une coordination étroite est assurée entre les différents intervenants et les services de la ville. Des visites de chantiers, programmées 2 fois par mois, permettent de faire un point d'avancement régulier et de veiller à la satisfaction des riverains.



Les Associations de parents d'élèves du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) des villages de Mialet, Saint Sébastien d'Aigrefeuille et Générargues sont heureuses de vous présenter ici leurs actions.

L'APE-FCPE accompagne les enfants, les parents, les enseignants et le personnel des écoles lors de l'année scolaire. Le **Sou des écoles** organise des événements afin de récolter des fonds pour financer les projets des enseignants. Ainsi, les élèves peuvent participer aux sorties et activités gratuitement dans un souci d'équité et d'égalité.

Pour Halloween, nous avons proposé une journée déguisée, des maquillages, des contes, une chasse aux bonbons avec un âne et un goûter festif au foyer de Mialet. En décembre, le Sou a tenu un stand au marché de Noël de Saint Sébastien d'Aigrefeuille pour vendre de la soupe, des pissaladières, des brioches et du pain préparés par les parents avec le concours du Fournil de la Bonté de Mialet. L'association a également offert un goûter de Noël pour toutes les classes du RPI. Nous avons également prévu la projection d'un film avec l'association CINECO et une boum animée par une maman choriste, événements mal-



heureusement annulés en raison de la situation sanitaire. Enfin, vous aurez peut-être rencontré les parents venus vendre des brioches dans les trois villages au profit du Sou.

Les bénéfices de ces actions ont permis de financer les sorties aux Grottes de Trabuc et à la Maison

Rouge, en début d'année scolaire. Bientôt, les enfants du RPI pourront découvrir les arts du cirque, le tennis, pratiquer les Arts visuels avec des matériaux de récupération, aller au cinéma, et faire classe dans la nature grâce aux fonds récoltés cette année et les années précédentes par le Sou.

D'autres manifestations sont prévues dans les prochains mois : vente de galettes, carnaval, fête du Printemps, kermesse. Nous serons ravis de vous y rencontrer !





# La pêche en vallée des Camisards

## Nouvelles de l'AAPPMA, pêche en vallée des Camisards.

La société de pêche de Mialet a procédé au renouvellement de son bureau lors de son assemblée générale électorale. Le nouveau président est Jean Paul Gourdon, qui prend le relai de Jack Verriez accaparé par ses responsabilités de maire de Mialet. Le nouveau trésorier est Jérôme Portal, et le nouveau secrétaire est Emmanuel Pons.

L'AAPPMA de Mialet a enregistré une très forte hausse de ses adhérents au cours de l'année 2021. À ce jour la société compte en effet plus de 290 adhérents, ce qui permet d'assurer la pérennité de notre association et traduit son attractivité et l'implication des bénévoles. La société a réalisé plusieurs actions ayant pour objectif le repeuplement de nos cours d'eau en truites farios, le développement de la pratique de la pêche dans notre Gardon et la protection des milieux naturels.

### 1. Le repeuplement en truites farios.

Profitant de la présence de plusieurs ruisseaux dans notre commune, les bénévoles de la société disposent chaque année au mois de janvier des boîtes Vibert contenant chacune plus de 600 œufs de truites farios. Les premiers résultats sont très satisfaisants, de nombreuses truitelles ont en effet été observées dans les zones où ont été installées les boîtes Vibert. La société a créé un ruisseau pépinière où la pêche est interdite ce qui devrait favoriser le développement de ces truites farios.

### 2. Le développement du loisir pêche dans la vallée de Mialet.

La société organise régulièrement des lâchers de truites farios et truites arc-en-ciel adultes dans le Gardon pour développer une pêche accessible à tous. Nous avons le plaisir d'enregistrer une forte progression d'adhésions de femmes et de jeunes pêcheurs qui découvrent la pêche de la truite dans notre vallée.

### 3. Le développement de la pêche à la mouche et parcours no-kill.

La société a ouvert un parcours no-kill (sans prélèvement de poisson) réservé à la pêche à la mouche, qui se situe entre le seuil de la Bonté et le pont des Camisards. L'AAPPMA s'engage à organiser des journées « découverte de la pêche à la mouche » et des cours d'initiation.

### 4. La protection de l'environnement.

L'AAPPMA s'engage à dénoncer toute forme de pollution et d'atteinte au milieu auprès de la Fédération de pêche du Gard. Les gardes assermentés de la société participent à la protection des milieux aquatiques, du patrimoine piscicole, et luttent contre le braconnage, la pollution et la destruction des zones essentielles à la vie du poisson. D'autres projets sont en cours de réalisation, comme la création d'un parcours « réussite », situé en seconde catégorie, alimenté en truites toute l'année, avec une limite de prélèvement fixée à 2 truites par personne et par jour.

La société tient tout particulièrement à remercier les riverains qui ont accordé les droits de pêche à l'AAPPMA de Mialet, sans quoi rien ne serait possible. Nous tenons également à remercier nos amis chasseurs qui, chaque hiver et en accord avec l'autorité préfectorale, effectuent des tirs pour réguler la prolifération des cormorans qui dévastent nos rivières.

*Veuillez recevoir nos amitiés halieutiques !*



## Un peu d'histoire... Le méreau de Mialet

On appelait «méreau ou marque», le jeton dont chaque fidèle protestant, qui désirait communier, devait se munir auprès de l'Ancien de son quartier pour prouver qu'il n'avait fait l'objet d'aucune censure grave de la part du consistoire, qu'il avait assisté aux séances de catéchisme et qu'il contribuait aux charges de l'Eglise.

La plupart des méreaux étaient en plomb, ou en alliage de plomb et d'étain, et coulés dans des moules.

Chaque église du «Désert» avait son sceau particulier. On y retrouve souvent l'attachement à la Bible avec l'évocation du Berger dans le Bordelais, la Saintonge, le Montalbanais ou l'Agenais, de la Coupe avec les initiales de la paroisse dans le Poitou, ou simplement un verset biblique comme à Jonzac ou à Nîmes.

Mais en matière de recherches historiques le graal est de pouvoir mettre en relation des éléments concordants et pourtant d'origines diverses.

**Le musée du Désert** possède depuis fort longtemps le « Registre des délibérations du consistoire de l'Eglise Réformée de Mellet (Mialet) des années 1676 et 1677 » découvert dans un grenier à foin et versé aux collections par l'Eglise Réformée de Mialet dans l'entre-deux guerre, où l'on y retrouve entre-autre, l'organisation du Culte, la liste des Anciens et la collecte des marques (méreaux) avant de communier, dont voici un extrait :

*«... Du vendredi vingt-huitième Août mille six cent soixante seize, assemblés dans le temple du lieu de Mialet, monsieur Sauvage pasteur, Sieurs Michel Teissier, Pierre Teissier, David Gras, Jean Laporte, Jean Cabanis, Jean Dumas, Abraham Laporte, Antoine Fages, Jacob Farelle, Antoine Dumas, Pierre Cazanove, Etienne Blanc, Etienne Laporte, Pierre Laporte, Jean Portal, et Sauvaire Durand, anciens de la dite église.*

*A été proposé par le dit Sieur Sauvage, pasteur qu'il serait nécessaire de procéder aux censures et de nommer des personnes pour tenir la coupe, lors de la sainte communion, d'autres pour demander à la porte du temple, la charité pour les pauvres et d'autres pour conduire le peuple par ordre lors de la communion et d'autres pour prendre les marques... »*



Si l'existence d'un méreau protestant à Mialet était donc attestée aucun n'avait encore été retrouvé... jusqu'à présent, puisque a été découvert à Paussan et remis au Musée très récemment cet exemplaire en alliage de plomb de 22mm pour 5,3g, uniface, daté de la 2ème moitié du 17ème siècle, représentant le blason de Mialet dans un ovale (une épée la pointe vers le haut) avec sur le pourtour les lettres S.A.M.L. pour Saint-André de MeLlet, les initiales étant alors souvent syllabiques. Il s'agit en fait du nom de la paroisse sous l'Ancien Régime. André étant le nom du Saint auquel l'Eglise a été dédicacée au 13ème siècle, et Mellet remplacé au fil du temps par Mialet. Le nom provenant d'un certain Hugo De Meleto, premier seigneur de Mialet.

À noter que si la plus part des paroisses protestantes cévenoles possédaient aussi leur méreau, aucun n'a encore été découvert mis à part donc celui de Mialet que vous pouvez voir dans l'exposition permanente du musée.





# PAROLES D'ÉLUS

Afin que chaque groupe d'élus puisse disposer d'un espace d'expression, une page du bulletin est consacrée à la parole de chacun.

## Groupe Nouvel Horizon, majoritaire

Suite au remaniement de l'équipe municipale plusieurs groupes se sont formés dont un qui est resté fidèle au maire. À travers cette rubrique, il est proposé aux différents groupes de s'exprimer sur les décisions à venir de notre commune.

Ce groupe est composé de Jack Verriez, Gaétan Brahic, Nicolas Pons, Élodie Gagneux et Jérôme Portal.

Depuis notre élection, nous avons œuvré, tous ensemble, au développement de plusieurs actions et projets :

*Urbanisme : PLU / Travaux : barrières, tennis, sécurisation des voies... / Manifestations : Semaine bleue, Jour de la nuit, Téléthon (annulé suite au covid) / Social : bulletin municipal, site internet, colis de Noël pour les anciens, repas de Noël (reporté) / Association : Création d'un dossier de demande de subvention.*

Nous continuerons à travailler pour vous tous, toujours en gardant comme ligne directrice notre programme.

## Groupe Nouvel Horizon, minoritaire

Chers mialétains et mialétaines,

Nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter, à vous et vos proches, nos vœux les plus chaleureux.

Que cette nouvelle année vous apporte des jours meilleurs, heureux, et l'accomplissement de vos projets personnels, associatifs et professionnels.

Espérant que les occasions de nous réunir soient plus nombreuses cette année pour que vive une démocratie participative attendue par de nombreux villageois et faire la fête.

Depuis notre éviction du groupe d'élus majoritaires nous tentons de travailler pour voir se concrétiser les projets qui nous tiennent à cœur pour la commune et ses habitants. Votre soutien et votre énergie nous sont d'une aide précieuse.

Que l'année 2022 soit douce et prometteuse,

D. Krolikowsky, E. Marion, M. Roussel, N. Servais, P-E. Souchon.

## Groupe «Gardons le cap»

Chers Mialétains et Mialétaines,

Il ne vous a pas échappé que notre petite commune a connu quelques turbulences en fin d'année.

Pourquoi, comment ?

Après le confinement, nous avons rêvé au monde d'après ! Qu'en est-il aujourd'hui ?

Trois groupes : minoritaire, majoritaire, d'opposition. Chacun sur ses positions, son programme.

Nous trois sommes dans la concertation et voulons continuer d'œuvrer pour Mialet et ses habitants.

À ce titre, Xavier Borghero a été élu troisième adjoint par les voies des représentants des groupes majoritaire et d'opposition.

Puissions nous travailler dans l'apaisement pour nous permettre de relever les défis à venir, c'est ce que nous souhaitons.

Belle année 2022,

Xavier Borghero, David Gourdon et Isabelle Rieutord.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## ADMINISTRATION

### Mairie

Secrétariat ouvert : Lundi 14h à 17h • Mardi/Jeudi 9h à 12h et 14h à 17h • Mercredi/Vendredi 9h à 12h  
Téléphone : **04 66 85 02 97** • Fax : 04 66 85 01 89  
Courriel : [communedemialet@wanadoo.fr](mailto:communedemialet@wanadoo.fr)

*Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le matin.  
Vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie. Les autres élus sont disponibles sur RDV, à prendre auprès de l'accueil de la mairie.*

### Service des eaux

REAL 04 66 54 30 90 • Courriel : [contact@real.fr](mailto:contact@real.fr)

## AUTRES SERVICES MUNICIPAUX

**Agence Postale** : 04 66 61 05 63

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h

### Bibliothèque municipale

Ouverture :  
les samedis de 10h00 à 12h • Gratuit

### Foyer Monplaisir

Réservation - seulement le Préau (COVID)  
Mairie : 04 66 85 02 97

### Courts de tennis

Tennis Club de Mialet  
Magali Vignoles 06 81 71 25 73  
Michel Prosper 06 08 42 68 16  
Courriel : [tennisclubdemialet@gmail.com](mailto:tennisclubdemialet@gmail.com)

## SERVICES D'URGENCE

Pompiers, services incendie : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Médecin de garde/SAMU : 15

Mialet Taxis : 06 80 75 49 04

Maison de santé pluriprofessionnelle de St-Jean du Gard :  
04 66 85 17 52 - <https://msp.stjean.docvitae.fr/>

Rendez-vous avec l'assistante sociale : 04 66 61 70 20  
(Centre médico-social Anduze)

ADMR « Les Gardons » : 04 66 85 12 78

*Défibrillateur à disposition,  
sous l'escalier d'accès  
à la Mairie*

### État Civil

*Naissance :*

Widliczek Maïna 08/10/21

Widliczek Tinoe 08/10/21

Rodier Gabin 06/10/21

*Décès :*

Chaptal Simone 27/09/21

Huijnen Philadelphia 05/10/21

Bordarier Daniel 18/11/21

Hovette Christian 30/11/21

Villaret Max 28/10/21

Chareyre Annick 08/01/22

Cabanis May 18/01/22

Pandoso Laura 21/01/22

## INFORMATIONS DIVERSES

- . **Correspondante Midi Libre** :  
Corinne Mauron 06 09 91 37 36  
Courriel : [corinne.mauron@orange.fr](mailto:corinne.mauron@orange.fr)
- . **Site d'informations légales** :  
[www.mialet.fr](http://www.mialet.fr)
- . **Site d'informations générales** :  
[www.mialet.info](http://www.mialet.info)  
Michel Roca 04 66 85 05 18  
Courriel : [webcontact@mialet.net](mailto:webcontact@mialet.net)
- . **Épicerie Chez Mialet** :  
04 66 54 18 90
- . **Épicerie Camping de la Rouquette** :  
04 66 43 00 50
- . **Point accueil tourisme** :  
04 66 85 02 97 (en Mairie)
- . **Encombrants** : Ils sont ramassés tous les mercredis (à sortir la veille au soir). Prière de téléphoner à la Mairie le lundi (04 66 85 02 97) pour prévenir et être informé des modalités.
- . **Piles, cartouches d'encre usagées, téléphones mobiles hors d'usage** : à déposer dans les urnes prévues à cet effet à la mairie.

Supervisé par Monsieur le Maire, ce bulletin est le fruit du travail d'autres intervenants qui doivent être remerciés :  
Mme Rodriguez au secrétariat du Maire pour les aspects légaux transmis, les employés municipaux de terrain pour les informations des hameaux, Philippe Herbster, l'APE du RPI et le Sou des Écoles, l'AAPPAMA de Mialet, Michel Rocca, les maîtresses de l'école, et Studio 99 de Mialet pour l'infographie et l'édition.  
Ce bulletin rend compte des actions, fait l'état des lieux de certains projets et perspectives.



MIALET ET SES HAMEAUX • n°4 - Février 2022  
Quadrimestriel d'information édité par la Mairie de Mialet  
Directeur de publication : Jack Verriez  
Maquette : Studio99 Mialet  
Impression : Exaprint 159 rue du Thor 34000 Montpellier  
Tirage : 400 exemplaires